

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 30 mai 2018

n°14

page 1/3

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (31) : JP. ABELIN, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, C. FARINEAU, J. DUMAS, B. ROUSSENQUE, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, JM. MEUNIER, G. MESLEM, E. PHILIPPONNEAU, N. CASSAN FAUX, E. AZIHARI, A. BEN DJILLALI, Y. ERGÜL, H. PREHER, T. BAUDIN, A. LAURENDEAU, G. MICHAUD, F. MERY, E. AUDEBERT, L. BRARD, C. PAILLER, S. LANSARI CAPRAZ, D. CROCHARD, L. GUILLARD.

POUVOIRS (8) :

M. LAVRARD mandante a pour mandataire JP. ABELIN
F. BRAILLARD mandant a pour mandataire AF. BOURAT
E. FARHAT mandante a pour mandataire M. BEN EMBAREK
M. MONTASSIER mandante a pour mandataire F. BRAUD
M. METAIS mandante a pour mandataire G. MICHAUD
K. WEINLAND mandante a pour mandataire S. LANSARI CAPRAZ
Y. GANIVELLE mandant a pour mandataire C. PAILLER
P. BARAUDON mandant a pour mandataire F. MERY

EXCUSE (0) :

Nom du secrétaire de séance : Nelly CASSAN FAUX:

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques MELQUIOND

OBJET : Budget principal et budget annexe des parcs de stationnement. Budget supplémentaire de l'exercice 2018

Le budget supplémentaire est une modification budgétaire (du budget primitif et d'éventuelles décisions modificatives) dont l'objet essentiel est la reprise des résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent :

- *résultat de la section de fonctionnement après affectation,*
- *résultat de la section d'investissement,*
- *reports en section d'investissement des dépenses et des recettes engagées lors de l'exercice précédent mais non réalisées.*

Le budget supplémentaire conserve la même présentation que le budget primitif, à savoir le budget principal et le budget annexe des parcs de stationnement, ce budget annexe étant organisé par une instruction comptable différente du budget principal.

Concernant le budget principal, outre différents virements de crédits équilibrés entre chapitres, il convient de noter, principalement, les nouveaux mouvements suivants :

Fonctionnement :

- *dépenses imprévues : 1 000 000 €*
- *subvention d'équilibre pour le budget annexe des parcs de stationnement : 160 000 €*
- *résultat de l'exercice 2017 : 1 500 000 € (recettes) auxquels s'ajoutent 4 268,14 € provenant du résultat de fonctionnement du syndicat de l'Envgne dissout en 2013 et 104 083,78 € du résultat de fonctionnement du budget annexe de l'eau potable transféré à Eaux de Vienne le 1er janvier 2017.*

Acquitté en PREFECTURE le: 31/05/2018

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 30 mai 2018

n°14

page 2/3

Investissement :

- diminution des crédits inscrits au budget primitif pour les emprunts : 1 000 000 €
- intégration des résultats de l'exercice 2017 (514 409,42) et du résultat d'investissement du budget annexe de l'eau potable également (1 821 281,34).

Le budget annexe des Parcs de stationnement comporte peu d'évolution. Il tient compte de l'incorporation des résultats et d'une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 160 000 €.

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe parcs de stationnement,

VU la délibération n° 6 du 1er février 2018 par laquelle le conseil municipal a adopté le budget primitif de l'exercice 2018,

VU la délibération n° du 30 mai 2018 approuvant les résultats de clôture au compte administratif de l'exercice 2017,

VU la délibération n° du 28 mai 2018 par laquelle le conseil municipal vient de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement,

CONSIDERANT l'ensemble des reports, des besoins de dépenses et des recettes nouvelles relatives à l'exercice 2018,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

– d'adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2018 intégrant les informations précisées ci-dessus, tel que décrit dans le document ci-annexé (budget supplémentaire 2018) et conformément aux tableaux ci-après ;

Budget principal

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 725 481,92 €	1 725 481,92 €	6 282 783,75 €	6 282 783,75 €
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	1 725 481,92 €	1 725 481,92 €	6 282 783,75 €	6 282 783,75 €

Acquitté en PREFECTURE le: 31/05/2018

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 30 mai 2018

n°14

page 3/3

Budget annexe des parcs de stationnement

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	160 000,00 €	160 000,00 €	62 286,75 €	62 286,75 €
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	160 000,00 €	160 000,00 €	62 286,75 €	62 286,75 €

- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à la présente délibération

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 11 JUIN 2018

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER



